

Parc, arbres, bassins et biodiversité

Document de travail à personnaliser — concertation sur le projet présenté le 23 septembre 2026.

1. ÉLÉMENTS DU PROJET — FAITS ANNONCÉS

- Le porteur de projet annonce 5 670 m² d'espaces verts sur un terrain de 7 563 m², pour un minimum réglementaire annoncé de 4 527 m² ; chiffres provisoires. [Diaporama p. 12, 16]
- Le diaporama promet la conservation des perspectives et continuités végétales et la protection du périmètre boisé durant le chantier. [Diaporama p. 22, 27, 29]
- En réunion, LAD a indiqué vouloir conserver le maximum d'arbres ; aucun inventaire ni plan d'abattage n'a été fourni dans la synthèse des réponses. [Q/R 01:23:24]
- À propos du comblement des bassins, LAD et la commune ont évoqué un dispositif artificiel et la lutte contre les eaux stagnantes ; aucune évaluation écologique des effets ni mesure compensatoire précise n'a été présentée. [Q/R 01:02:12, 01:19:40]
- Un riverain signale la présence passée d'aménagements aquatiques et d'espèces associées ; il s'agit d'observations à expertiser. [Analyse du riverain, §6-7]

2. PROBLÈMES ET RISQUES À SÉCURISER

- La surface globale d'espaces verts ne renseigne pas sur la qualité écologique, les arbres matures ni les habitats supprimés ou modifiés.
- Le comblement des bassins soulève des questions sur les écoulements et les habitats potentiels d'amphibiens ; leur statut écologique ou réglementaire doit être établi.
- Risques à vérifier : dommages racinaires, perte de canopée, fragmentation des continuités végétales et destruction éventuelle d'habitats protégés.

3. PROPOSITIONS — MODIFICATIONS ET GARANTIES

- Réaliser un diagnostic écologique de terrain et un inventaire géolocalisé des arbres (essence, état, conservation/abattage), avec plan superposé au projet.
- Documenter la nature, l'historique et les effets du comblement des bassins, y compris sur les espèces et les écoulements ; vérifier les obligations réglementaires applicables.
- Appliquer une démarche éviter-réduire-compenser et privilégier une implantation protégeant les arbres remarquables et leurs zones racinaires.
- Publier un plan de protection des arbres pendant les travaux et un plan de gestion écologique du parc avec suivi.

Contribution personnelle — à adapter

Je demande que les points ci-dessus soient examinés et que les études, réponses et engagements retenus soient rendus publics avant la finalisation du projet.

Nom (facultatif selon les modalités officielles) : _____ Date : _____

Sources : diaporama des Ailes Déployées (23/09/2026) ; synthèse des questions/réponses issue d'une transcription automatique, à vérifier sur l'audio ; analyse écrite d'un riverain (témoignage et interrogations, non expertise indépendante). Les affirmations des intervenants ne valent pas validation technique ou juridique.